

Séance
extraordinaire
22 août 2023

Procès-verbal de la séance **EXTRAORDINAIRE** tenue le **22 août 2023 à 19 h** à l'hôtel de ville, salle du Conseil, sis au 1700, rue Principale à Saint-Michel.

Sont présents :

Jean-Guy HAMELIN,	Maire;
Marcel ROY,	Conseiller;
Patrice LIRETTE,	Conseiller;
Mario ISABELLE,	Conseiller;
Claude POUPART,	Conseiller;
Patrick PHANEUF,	Conseiller;
Mario GUÉRIN,	Conseiller;

Assiste également à la séance :

Caroline PROVOST,	Greffière-trésorière adjointe
-------------------	-------------------------------

2023-08/237

AVIS DE CONVOCATION

Sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil confirme que l'avis de convocation a été signifié conformément à la loi.

ADOPTÉE

2023-08/238

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Jean-Guy HAMELIN, souhaite la bienvenue aux personnes présentes ainsi qu'aux membres du conseil.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Patrick PHANEUF**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QU'après avoir constaté qu'il y a quorum, le conseil municipal ouvre la séance.

ADOPTÉE

2023-08/239

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Mario GUÉRIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE le conseil adopte l'ordre du jour, tel que présenté:

ORDRE DU JOUR

1. AVIS DE CONVOCATION
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
 - 4.1. Dépôt - demande d'autorisation au ministère de l'Environnement pour l'entretien du cours d'eau Gibeault-Delisle (rang Nord, tronçon de 1177 mètres)
 - 4.2. Autorisation des travaux et adjudication du contrat pour l'entretien et le nettoyage du cours d'eau Gibeault Delisle (rang Nord)
 - 4.3. Avis de motion et présentation du Règlement numéro 2023-334 décrétant un mode de tarification pour le financement des dépenses relatives aux travaux d'entretien et de nettoyage du cours d'eau Gibeault-Delisle (rang Nord, 1177 mètres)
 - 4.4. Autorisation de dépôt d'une offre d'achat - Immeuble situé au 1840, rue Principale (lot 3 991 468 du cadastre du Québec)
5. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU
 - 5.1. Autorisation des travaux et adjudication d'un contrat pour le remplacement d'un ponceau au rang Nord
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Dépôt - demande d'autorisation au ministère de l'Environnement pour l'entretien du cours d'eau Gibeault-Delisle (rang Nord, tronçon de 1177 mètres)

QUE ce conseil accuse réception de la demande d'autorisation envoyée par la municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (ci-après: Ministère), pour exécuter des travaux d'urgence d'entretien et de nettoyage du cours d'eau Gibeault-Delisle à être réalisés par la municipalité de Saint-Michel.

QUE ce conseil demeure en attente de l'approbation des travaux par le Ministère;

2023-08/240

Autorisation des travaux et adjudication du contrat pour l'entretien et le nettoyage du cours d'eau Gibeault Delisle (rang Nord)

ATTENDU que des travaux d'urgence d'entretien et de nettoyage du cours d'eau Gibeault-Delisle sont nécessaires, sur un tronçon de 1177 mètres;

ATTENDU que la municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville (ci-après: MRC) a envoyé une demande d'autorisation pour exécuter les travaux d'urgence au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (ci-après: Ministère), à être réalisés par la municipalité de Saint-Michel;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Michel est dans l'attente de l'approbation d'exécution des travaux par le Ministère;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Michel a demandé une soumission auprès d'Infraplus Excavation dans le cadre des travaux;

ATTENDU que le coût total du projet sera refacturé aux propriétaires riverains selon les données fournies par la MRC et conformément à leur réglementation en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Mario ISABELLE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante;

QUE ce conseil, considérant l'urgence de la situation, autorise immédiatement la réalisation des travaux d'entretien et de nettoyage du cours d'eau Gibeault-Delisle (rang Nord), sur un tronçon de 1177 mètres;

QUE ce conseil mandate Infraplus Excavation, pour l'exécution des travaux, au montant de 43 089,37 \$ (taxes exclues), tel qu'il appert de sa soumission datée du 18 août 2023;

QUE ce conseil autorise également une somme de 6 650 \$ (taxes exclues) à Infraplus Excavation, pour les coûts de main-d'oeuvre et des équipements nécessaires aux travaux;

QUE ce conseil affecte les revenus qui seront refacturés aux propriétaires riverains pour le financement de la dépense.

ADOPTÉE

Avis de motion et présentation du Règlement numéro 2023-334 décrétant un mode de tarification pour le financement des dépenses relatives aux travaux d'entretien et de nettoyage du cours d'eau Gibeault-Delisle (rang Nord, 1177 mètres)

Monsieur Marcel ROY, conseiller du district 1, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2023-334 décrétant un mode de tarification pour le financement des dépenses relatives aux travaux d'entretien et de nettoyage du cours d'eau Gibeault-Delisle;

- dépose le projet du règlement numéro 2023-334 décrétant un mode de tarification pour le financement des dépenses relatives aux travaux d'entretien et de nettoyage du cours d'eau Gibeault-Delisle;

2023-08/241

Autorisation de dépôt d'une offre d'achat - Immeuble situé au 1840, rue Principale (lot 3 991 468 du cadastre du Québec)

ATTENDU que la propriété située au 1840, rue Principale (lot 3 991 468 du cadastre du Québec) a récemment été mise en vente sur le marché;

ATTENDU que cet immeuble peut constituer une opportunité enviable pour offrir certains services municipaux;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Claude POUPART**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil municipal autorise le directeur général et greffier-trésorier à négocier une offre d'achat avec le courtier au dossier pour la propriété située au 1840, rue Principale (lot 3 991 468 du cadastre du Québec), pour une somme n'excédant pas 259 000 \$ (prix exigé par le vendeur), conditionnelle à l'approbation d'un règlement d'emprunt;

QUE ce conseil autorise le directeur général et greffier-trésorier à mandater une firme d'évaluation pour obtenir un rapport d'inspection de valeur marchande de ladite propriété dans l'éventualité où l'offre d'achat est supérieure à 223 447 \$;

QUE ce conseil autorise le directeur général et greffier-trésorier à présenter et signer une offre d'achat, pour et au nom de la municipalité de Saint-Michel.

ADOPTÉE

TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

2023-08/242

Autorisation des travaux et adjudication d'un contrat pour le remplacement d'un ponceau au rang Nord

ATTENDU que des travaux de remplacement d'un ponceau sur le rang Nord doivent être effectués;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Michel a demandé auprès de quatre fournisseurs des soumissions et qu'une seule soumission été a reçue;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise l'exécution des travaux de remplacement d'un ponceau au rang Nord et mandate Groupe Chenail pour lesdits travaux, au montant n'excédant pas 20 000 \$ (taxes exclues), tel que convenu aux taux horaires indiqués dans sa soumission datée du 22 août 2023;

QUE ce conseil affecte les sommes nécessaires au fonds des activités d'investissement (compte budgétaire: 23-000-32-005 / Règlement d'emprunt numéro 2023-330), suivant un certificat de crédits disponibles du greffier-trésorier.

ADOPTÉE

2023-08/243

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de **Patrick PHANEUF**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QU'à 19 h 17, de lever la séance.

ADOPTÉE

(s) Jean-Guy Hamelin
Jean-Guy HAMELIN, Maire

(s) Caroline Provost
Caroline PROVOST, Greffière-trésorière
adjointe